

fermeture à la rentrée et si pas de susceptible regroupement alors 2 classes à 4 niveaux Idée d'un regroupement avec Barlieu Concessault avec fermeture à Vailly est évoquée Proposition difficile à entendre

Correctif apporté sur la partie II ci-dessous après lecture et demande de M. L'Inspecteur de circonscription

II- 2^{ème} réunion à l'initiative de M. JOLY IEN avec M. le Maire de Vailly et cette fois-ci l'ensemble du corps enseignant de Vailly avec présentation d'une proposition innovante de M. COTTET Directeur Académique du Cher pour expérimentation qui consiste en la création d'un RPI entre Barlieu, Concessault et Vailly sans retrait de poste et une fermeture de classe (à Vailly) accompagné d'une convention pérennisant 5 postes sur le RPI pendant 3 ans : 4 classes avec 5 enseignants (2 classes à Vailly avec 3 enseignants, 1 classe à Barlieu et 1 classe à Concessault) avec une direction unique à Vailly (1/4 décharge et 75% classe pour l'enseignant) et des écoles de cycles (Barlieu Cycle 1 (PS, MS, GS à 28), Vailly Cycle2 (CP 10, CE1 11, CE2 16) avec dédoublement des CP CE1 et Concessault Cycle3 (CM1 13, CM2 6)

Pour Vailly ex : Mme GRANCOURT : CP, Mme RIBALLET (dont poste ferme mais postulera pour le 3^{ème} poste d'enseignant) : CE1 + CP/CE1 un jour par semaine et Mme DUVAL : CE2

A l'issue de cette 2^{nde} réunion, le maire de Vailly a pris acte de l'avis favorable de l'équipe enseignante à cette proposition.

De son côté, M. JOLY a fait état de l'avis favorable à cette proposition des maires de Barlieu et Concessault ainsi que des deux enseignantes qu'il rencontrera à nouveau. La décision finale reviendra à M. le maire de Vailly... À suivre.

2.2.5 Centre de loisirs : mercredi, petites vacances et grandes vacances :

Le sujet est évoqué. Mme Paye nous informe qu'il n'y aura pas de centre pour les vacances de février. A voir pour les prochaines petites et les grandes vacances.

Le prochain conseil d'école aura lieu (sous réserve de modification) : le 17 juin 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h52.

Secrétaire de séance : Mme Vanessa MITTEAU

La présidente : Mme Elisabeth GRANCOURT